

Suivi des mesures relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail dans les juridictions administratives :

Examen des registres de santé et de sécurité au travail (inscriptions portées du 1er février 2019 au 30 avril 2019) :

L'administration fait une synthèse des observations portées par 16 juridictions, dont 12 concernent directement la santé des agents.

Il est rappelé que chaque observation doit obligatoirement recevoir une réponse appropriée du chef de juridiction.

Examen des documents uniques d'évaluation des risques professionnels actualisés en 2019 :

Le secrétariat général dresse le bilan de l'actualisation 2019 des DUERP.

- 17 juridictions ont réalisé une très bonne actualisation en utilisant le modèle préconisé,
- 12 juridictions ont réalisé une actualisation correcte,
- pour les autres juridictions : le travail réalisé nécessite des ajustements et des améliorations et le département des politiques sociales et des conditions de travail se tient à la disposition des tribunaux concernés.

Bilan sur les accidents de travail :

17 accidents ont été dénombrés sur la période du 1^{er} février 2019 au 30 avril 2019, soit 9 accidents de trajets et 8 accidents de service. Ce sont exclusivement des agents de greffe qui ont été victimes de ces 17 accidents.

Il appartient à tous de rester vigilants et de respecter les consignes de sécurité, notamment au regard du risque de chute, principale cause des accidents de service.



Présentation du projet de Portail contentieux :

Cette application vise la refonte de Skipper et Télérecours sur la période 2019-2021 afin de faire face en particulier à l'obsolescence de Skipper.

Un comité Utilisateurs est chargé d'appréhender les améliorations à apporter en vue de cette refonte, la DSI se chargeant des aspects techniques. Durant 3 ans, Skipper, Télérecours et le Portail contentieux devraient fonctionner ensemble, puis à terme, seul le Portail contentieux fonctionnera.

Il est prévu de commencer à déployer les 1ères fonctionnalités dès janvier 2020.



Médecine de prévention :

Le docteur Bami a présenté une fiche, intitulée « les bienfaits de l'arrêt du tabac » que vous retrouverez prochainement sur le site intranet.

Calendrier : Prochaines visites du CHSCT :

Tribunal administratif de Paris : la date sera fixée ultérieurement.

Tribunal administratif de Caen : la date sera fixée ultérieurement.



Bilan et perspectives des interventions de la direction de l'équipement du Conseil d'Etat :

examen des questions retenues à l'issue de la réunion préparatoire du 17 juin 2019 :

TA de Toulouse : le relogement projeté est toujours d'actualité, même si, comme suite à la visite du Vice-Président du Conseil d'Etat, de nombreuses inquiétudes ont pu émerger au sein des personnels. Des recherches de site se poursuivent donc, le 1^{er} terrain envisagé pour le relogement n'ayant finalement pas été retenu.

TA de Nantes : le manque d'espace des locaux actuels nécessite une extension provisoire dans des locaux annexes, l'installation est prévue en septembre.

CAA de Nancy : les travaux de relogement de la cafétéria, priorité en raison des conditions de sécurité, débuteront en 2020. Le projet d'aménagement qui vient d'être réceptionné par la Direction de l'Équipement est désormais tout à fait satisfaisant.

FO avait demandé par courrier à Mme la secrétaire générale la fermeture de ce local qui présentait de graves risques en matière d'évacuation incendie. FO a demandé l'attribution de tickets restaurant en attendant le relogement de la cafétéria, ce qui avait été accordé par le secrétariat général ; mais contre toute attente et contrairement aux engagements pris par le Conseil d'Etat, les tickets restaurant n'ont pas été accordés !

examen des autres questions visées lors de la réunion préparatoire avec la Direction de l'Équipement :

TA de Limoges : Impossibilité technique de créer un ascenseur. Toutefois, une zone réservée au public et des bureaux en rez-de-chaussée garantissent l'accessibilité à tous.

PJA de Lyon : le plan de rénovation des installations thermiques est arrêté, et le système de circulation d'eau chaude a été curé, ce qui devrait améliorer le chauffage dès l'hiver prochain.

TA de Montpellier : Il s'agit de la même problématique qu'à Lyon : les installations de chauffage/climatisation sont devenues obsolètes. La pompe à chaleur va être changée. Les travaux doivent débuter en 2020 et s'achèveront à la fin 2021.

TA de Melun : la problématique de la sûreté et de la séparation des flux a fait l'objet d'un projet d'aménagement (édicule dans la cour-parking) validé par le TA et le Conseil Départemental, propriétaire des locaux. Le permis de construire a été déposé en mai et les travaux pourraient démarrer dès le 2nd semestre.

CAA de Nantes : Le remplacement des fenêtres doit être effectué prochainement. Toutefois, l'état global du bâtiment abritant la Cour nécessite le lancement d'un schéma directeur.

TA de Paris : aménagement de bureaux en cours, puis ce sera le tour des salles d'audience regroupées (4 salles) dans une zone dédiée pour le public.

TA de Rennes : expertise en cours pour les travaux à reprendre sur la verrière.

TA de la Réunion : les locaux sont loués par le Conseil d'Etat et le propriétaire s'est engagé à faire certains travaux, le calendrier reste cependant à élaborer.

TA de Toulon : négociation en cours pour la prise à bail de 200 m2 supplémentaires.



Questions diverses



1/ Amélioration de la mobilisation des juridictions dans la lutte contre les RPS :

Les syndicats magistrats et greffe alertent sur les difficultés de signalement des RPS, les juridictions sont démunies quand il faut se mobiliser pour lutter contre les RPS.

La note du 28 mars 2019 remise aux chefs de juridiction ne peut suffire et se posent les questions sur la création d'une cellule nationale ou la réactivation du comité central de suivi, car il faut bien se rendre compte qu'au niveau local, les personnels ne peuvent pas toujours, en parler facilement.

Après discussion, le Conseil d'Etat propose de réactiver le comité de suivi RPS afin de définir les procédures d'alerte et de mieux répondre aux situations locales.

2/ Information sur la situation au TA de Paris :

Le syndicat FO a été directement saisi par les agents du greffe des urgences du TA de Paris dès le début du mois d'avril. La charge de travail, les délais contraints, les heures supplémentaires, et surtout le manque d'effectifs ont été les principaux sujets d'inquiétude discutés avec le chef de juridiction, rencontré à deux reprises et bien sûr FO a rencontré sur place les agents. La situation de travail extrêmement tendue et le stress vécu quotidiennement par les agents ne peuvent qu'alerter notre organisation syndicale et l'administration doit de toute urgence s'en préoccuper.

Si des garanties ont été obtenues par FO avec le recrutement à la cellule des urgences de deux adjoints et d'un attaché dès le 1^{er} septembre, le paiement des heures supplémentaires et le renfort qui sera apporté par des vacataires, FO signale que la situation des agents du TA de Paris demeure inquiétante.

Plus largement, FO s'inquiète de l'impact de l'accroissement du contentieux des étrangers sur les conditions de travail des personnels de greffe et renouvelle sa demande de prise en compte des contraintes qui pèsent fortement sur les services concernés, l'octroi d'une NBI pourrait être une première réponse forte.

3/ Information sur la constitution de binômes d'assistants de prévention :

Sur les 47 assistants de prévention que compte la juridiction administrative, seulement 2 sont des magistrats.

Afin d'impliquer davantage tous les personnels, le Conseil d'Etat en accord avec les représentants syndicaux, propose que soit expérimentée la mise en place d'un binôme d'assistants de prévention :

1 agent de greffe et 1 magistrat. L'expérimentation pourrait se dérouler durant une année dans 5 juridictions volontaires.

4/ Actualité du plan « Vivre ensemble » :

Des manifestations ont eu lieu soit au Conseil d'Etat, soit dans les juridictions sur des thèmes tels que le travail des femmes, la lutte contre l'homophobie ou la transphobie.

5/ Point sur les avancées du groupe de travail relatif aux congés liés à la parentalité :

Le 4 avril dernier, le groupe de travail a réuni 15 personnes afin de réfléchir sur un projet de note de service qui sera adressée prochainement aux chefs de juridiction sur ce sujet.

**Date du prochain CHSCT
le 29 novembre 2019**



*Le seul syndicat dynamique
partout en France !!*

Utiliser les cahiers d'hygiène et de sécurité qui doivent être mis à votre disposition dans un lieu facilement accessible pour y faire figurer vos observations et suggestions.

N'hésitez à contacter vos représentants titulaires et suppléants en CHS qui sont à votre entière disposition.

Patrick FOUINETEAU - TA de Toulouse

Catherine MAGRI - TA de Melun

Xavier BOURGEOIS - TA d'Orléans

Isabelle NIO - CAA de Douai

Colette GOUSSI - TA de Montreuil

Agnès THORAL - TA de Mayotte

